

LA 25^E,
TRADUIRE
LE *PRINCE*

JEAN-CLAUDE ZANCARINI

On peut à bon droit se demander pourquoi retraduire le *Prince*, quand il y a déjà eu vingt-quatre traductions avant celle qu'on se propose de faire. C'était la situation en 2000, lorsque parut notre édition – « notre » parce que nous avons fait cette traduction à « quatre mains », Jean-Louis Fournel et moi, pas pour le pluriel de majesté, qui sied mal au traducteur ! – et depuis lors il y en a eu cinq autres ! La traduction du *Prince* est une activité qui se porte bien au xx^e et au xxi^e siècle. Avant, c'était plus calme : quatre au xvi^e siècle (Jacques de Vintimille, Jacques Cappel, Gaspard d'Auvergne, Jacques Gohory), qu'on peut lire en ligne sur le site hyperprince.ens-lyon.fr en parallèle avec la *princeps* de 1532, trois au xvii^e (le sieur de Briencour, F. Testard, Amelot de la Houssaye), une au xviii^e (T. Guiraudet) et deux au xix^e (J.-V. Périès et C. Ferrari). Mais vingt de 1921 à 2007, sans compter les rééditions des anciennes traductions, plus ou moins manipulées – on dit « dépolvérisées » – par des éditeurs pas toujours très scientifiques (au sens minimum d'explicitation des critères d'édition) et les traductions « à moins de deux balles » qu'on trouve, en particulier sur le Net (de 0,49 à 0,99 €), sans même un nom de traducteur.

Il fallait donc « de bonnes raisons » pour se lancer dans la vingt-cinquième traduction et je vais tenter de les expliciter. Elles se fondent sur une analyse historiquement située du *Prince*, sur une méthode d'approche des textes que nous nommons philologie politique et sur une conception de la traduction qui intègre l'hypothèse de la tension du sens dans l'usage terminologique de Machiavel.

Le fait que nous n'ayons pas commencé par traduire Machiavel mais ses contemporains Savonarole et Francesco Guicciardini était

¹ Jean-Claude Zancarini, professeur émérite, études italiennes, ENS de Lyon.

un indice : Machiavel est encore – notamment en France, du fait peut-être de son accaparement par une certaine conception de l'histoire de la philosophie, qui tend à faire dialoguer entre eux les grands penseurs – un nom qui empêche de voir la « qualité des temps » qui a fait naître cet ensemble de textes et nous les a fait traduire².

La qualité des temps

Parler de « qualité des temps » constitue une première façon d'entrer dans le vif des usages langagiers. Il s'agit en effet de la traduction littérale d'une expression fréquente chez Machiavel, *la qualità de' tempi*. Cette expression est également employée par Francesco Guicciardini, mais ce dernier utilise de préférence, pour renvoyer à la même réalité, le syntagme *condizione de' tempi*, que l'on trouve d'ailleurs assez fréquemment dans la langue de chancellerie du siècle précédent. La « qualité des temps » renvoie à ce que nous nommerions la conjoncture, aux enjeux et aux rapports de forces qui définissent un moment historique et dont il faut tenir compte lorsque l'on entend agir. Machiavel l'emploie déjà dans les lettres publiques qu'il rédige en tant que secrétaire de la seconde chancellerie florentine. L'usage machiavellien dans les lettres publiques tend à donner aux *tempi* et à leurs qualités des sens plus déterminés que celui de la tradition latine, qui distinguait déjà temps de guerre et temps de paix. Certes, cette distinction – nécessaire, mais quelque peu générique voire élémentaire – entre temps de guerre et temps de paix se retrouve dans les lettres, comme d'ailleurs dans les textes ultérieurs et également dans les lettres de la chancellerie qui ne sont pas de la main de Machiavel, mais déjà on sent que derrière la formulation générale (*questi tempi, e' tempi presenti, e' tempi che corrono*) sont présentes des analyses implicites de la situation qui se marquent par les effets qui peuvent en découler ou par les actions qu'il faut mener. C'est l'action à mener ou, au contraire, à éviter, qui dit ce qu'est/ce que sont *la/le qualità de tempi* ; la conjoncture requiert (*e' tempi richieggono*) un certain type d'actions, qui sont d'ailleurs indissociablement politiques

2 Francesco Guicciardini, *Ricordi* : *Avertissements politiques*, Paris, Éditions du Cerf, 1988, 175 p. ; Savonarole, *Sermons, Écrits politiques et pièces du procès*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, 318 p. ; Francesco Guicciardini, *Histoire d'Italie*, Paris, Laffont, coll. Bouquins, 1996, 2 vol., LX+890 et 938 p. ; Francesco Guicciardini, *Écrits politiques, (Discorso di Logrognano et Dialogo del Reggimento di Firenze)*, Paris, PUF, coll. Fondements de la politique, 1997, 354 p. ; Machiavel, *De Principatibus. Le Prince*, PUF, coll. Fondements de la politique, 2000, 640 p.

et militaires, et une certaine « façon de procéder » (*il modo del procedere*). Les décisions à prendre par les acteurs découlent de ce qu'on pourrait nommer une analyse implicite de la *qualità de' tempi* : il y a là une anticipation d'une thèse centrale du *Prince* et des *Discours*, exprimée de façon synthétique dans le livre III, chapitre 8 des *Discours* : *gli uomini nell'operare debbono considerare le qualità de' tempi e procedere secondo quegli* [« Les hommes, en agissant, doivent considérer les qualités des temps et se conduire en accord avec eux »].

L'histoire brûlante du temps des acteurs

Dans notre propre approche des textes, la « qualité des temps », l'analyse des objectifs des acteurs, des rapports de force dans lesquels ils sont pris, des enjeux des actions qu'ils mènent ou qu'ils commentent est centrale. Car il faut dire aussi que notre démarche envisage le temps des acteurs, leurs désirs et leurs aspirations, leurs victoires et leurs défaites. Bien sûr, il y aurait – il y a – d'autres choix possibles et légitimes pour écrire l'histoire de Florence. Nous envisageons pour notre part la Florence bouleversée par les guerres qui se déroulent en Italie : en 1494, quand prennent fin soixante années de domination des Médicis et naît une forme nouvelle de gouvernement, la république du Grand Conseil. Cette forme nouvelle de république n'est pas abandonnée en 1498, après l'exécution de frère Jérôme Savonarole, l'un de ceux qui jouèrent un rôle déterminant dans l'adoption de cette forme « inédite » ; les Médicis reviennent en 1512 avec l'armée espagnole, qui venait de mettre à sac la ville de Prato, et s'empressent de supprimer le Grand Conseil et de rétablir leur domination de fait sur la cité mais, après le sac de Rome et une nouvelle fuite des Médicis, le Grand Conseil est remis en fonction par les Florentins, pendant trois ans, de mai 1527 à août 1530. Cette histoire agitée, qui prend fin avec le retour, cette fois pour plusieurs siècles, des Médicis en 1530, on pourrait fort bien la considérer comme une parenthèse dans une longue période (1434-1767) de domination de la famille des Médicis sur la cité du lys, d'abord en tant que *primi inter pares*, puis comme ducs et grands-ducs de Toscane. Mais cette vision de longue durée ne convient pas dès lors qu'on entend considérer, ce qui est notre cas, « l'histoire brûlante encore » du temps des hommes et lire leurs textes à l'aune de leurs aspirations, de leurs attentes et de leurs combats et non à celle de leur défaite. On ne nous en voudra pas de prendre à rebours une formule que Fernand Braudel avait forgée pour inciter à s'en méfier³ : c'est là pour nous une façon de revendiquer

une approche volontairement située dans le temps des auteurs que nous étudions et qui sont aussi les acteurs des combats pour la liberté de Florence et de la « pauvre Italie ».

La philologie politique

Cette approche des textes qui entend prendre en compte la qualité des temps, nous la nommons philologie politique. Sans aucun doute, les philologues de profession pourraient être tentés de nous chasser honteusement : où sont en effet nos éditions critiques, qu'en est-il de notre respect des règles de l'ecdotique, où sont nos listes de manuscrits et de variantes ? Néanmoins, nous avons quelque raison de revendiquer notre amour des lettres, notre attachement à l'érudition comme procédure nécessaire pour aborder les questions des mots et de la langue des auteurs que nous étudions et nous pensons que notre approche des textes peut se situer idéalement dans la lignée des lectures critiques qui amènent, au bout du compte, à mettre en évidence qu'un texte attribué au doigt de Dieu est l'œuvre de plusieurs hommes ou qu'un autre présumé écrit du doigt d'un empereur l'est en fait par un scribe de la curie romaine bien des siècles plus tard. Donc, « philologie » parce que nous partons d'une lecture (parfois d'une traduction, forme particulièrement rigoureuse de la lecture !) lente et minutieuse, qui essaie de rétablir les liens, les échos, les écarts à l'intérieur d'une œuvre ou entre une œuvre et une autre ; « politique », non seulement parce que nous avons choisi d'étudier un corpus de textes liés à une conjoncture politique et militaire précise mais aussi parce que, pour nous, l'approche critique des textes et la réflexion sur le sens des mots utilisés dans le langage ont une valeur éminemment politique, quelle que soit la période historique envisagée.

La cohérence et ses effets

C'est en faisant référence à l'un de « nos » auteurs que nous définissons la seule « règle générale » qui guide ce travail. Dans un passage du *Dialogo del reggimento di Firenze*, l'un des interlocuteurs, Bernardo del Nero, homme d'expérience qui, de son propre aveu, « n'a pas de lettres », répondant à une question de Piero Guicciardini qui

3 Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949 : « Méfions-nous de cette histoire brûlante encore, telle que les contemporains l'ont sentie, décrite, vécue, au rythme de leur vie, brève comme la nôtre », p. 13 (je cite d'après la quatrième édition, 1979). On notera que la préface dont est extraite cette citation fut écrite en mai 1946.

s'étonne de la « connaissance dont [il a fait] preuve des affaires des Romains et des Grecs », dit qu'il a « eu plaisir à lire tous les livres traduits en langue vulgaire » mais nuance l'importance de ses lectures en précisant qu'il ne croit pas « que ces livres traduits aient autant de suc que les ouvrages latins » [*né credo che questi libri tradotti abbino quello sugo che hanno e' latin*]. Eh bien, c'est précisément là ce que nous voudrions atteindre dans nos éditions françaises : que ces livres traduits aient autant de suc que les ouvrages italiens...

Hormis cette formule qui définit le but vers lequel on chemine, faute de toujours parvenir à l'atteindre, nous avons plutôt mis en place un système de « règles partielles », d'obligations qui nous paraissent dictées par la nécessité que fait naître notre souci exégétique. C'est dire qu'il y a d'emblée une dialectique entre les formes du traduire et l'interprétation ; c'est dire aussi que nous ne nous insérons pas d'emblée dans un débat de traductologie. Comme Bernard Simeone (dont les éditions Verdier publieront prochainement un recueil d'écrits sur la traduction), nous pensons que « la traduction ne fait que renvoyer à la radicalité de l'écriture ». Ce qui n'est pas sans conséquence. La traduction, de ce fait, pose la question essentielle de sa cohérence, elle s'impose par sa cohérence et non par sa « fidélité/infidélité » ou sa « beauté/laideur » (que l'on exprime souvent par l'opposition « finesse/lourdeur » dans le langage critique fréquent sur la traduction). Cette cohérence, c'est l'ensemble des règles – partielles, limitées, parfois même purement arbitraires – que l'on se donne pour faire se réaliser dans la langue d'arrivée l'histoire et l'épaisseur de la langue telles qu'elles s'incarnent et se révèlent dans un texte.

La tension du sens : comment traduire *lo stato* ?

Notre tentative pour respecter le plus strictement possible les réseaux sémantiques présents dans le texte original – donc la récurrence des mêmes mots, les échos qui s'établissent entre termes ayant la même étymologie, la tension entre les « mots propres et naturels et les termes d'état⁴ » – découle d'une volonté de rendre en français la polysémie des termes utilisés par nos auteurs, car nous croyons qu'elle fait sens : pour ne prendre qu'un exemple, le fait que

4 C'est Jacques Gohory qui emploie l'expression dans la préface de sa traduction des *Discours* de Machiavel (dans l'édition de 1571, dans laquelle il y avait aussi sa première traduction du *Prince*, entièrement copiée sur celle de Jacques Cappel... Mais il faut dire que ledit Cappel venait de lui « voler » sa traduction des *Discours* !).

Machiavel utilise plus de cent fois dans le *Prince* le terme *stato* (116 fois, pour être précis : 22 fois au pluriel, 94 au singulier) nous paraît un indice – seul *principe* est employé plus fréquemment (218 occurrences) – dont il faut tenir compte.

Il ne s'agit pas pour nous de donner un seul sens théorique au terme, ni pour autant d'accepter l'idée d'une incohérence que démontrerait la fragmentation des sens de *stato*. Nous partons, au contraire, de l'idée que cette récurrence fréquente fait sens et que les diverses acceptions, bien loin de s'exclure l'une l'autre, tendent, sinon à définir, du moins à décrire, par approximations successives, l'objet complexe *stato*.

D'abord, il faut remarquer que dans le *Prince*, *lo stato* renvoie à une matérialité. C'est quelque chose qui a des fondements, des fondations (*fondamenti*), et c'est précisément à partir de ces fondements que l'on peut commencer à interroger son sens. Dans le chapitre XII, 3, Machiavel précise ce qu'il entend par là : « Les principaux fondements [*fondamenti*] que doivent avoir tous les états, les vieux comme les nouveaux ou les mixtes, sont les bonnes lois et les bonnes armes... » Nous prenons pour bonne cette première définition et nous la rapprochons d'autres passages, du *Prince* ou des *Discours*, où il utilise les expressions *fondamento dello stato* ou *fondare lo stato*. Dans le *Prince*, il y a cinq occurrences de l'une ou l'autre de ces expressions, et toutes vont dans le même sens : ce qui permet de fonder un *stato*, de lui donner ses fondements, ce sont d'une part les lois (plus largement : les *modi e ordini*, les « façons » et les « ordres »), d'autre part les armes. C'est en suivant cette indication que nous tentons de décrire, à notre tour, l'objet *stato* tel que, croyons-nous, le voit et le décrit Machiavel : *lo stato*-force armée et *lo stato* fondé sur des lois, qui est précisément l'instance qui peut mettre en œuvre *lo stato*-force armée.

Il y a donc deux « grands » sens de *stato* dans le lexique machiavélien ; dans certains emplois, les sens sont nettement différenciés : l'auteur considère un aspect particulier de la *cosa nuova* qu'il entend comprendre (le territoire ou les sujets ou la force militaire ou la forme du gouvernement ou l'instance autonome du gouvernement et les gens qui la composent). Dans d'autres cas – et c'est sans doute alors qu'est désigné, par le terme *stato*, quelque chose qui préfigure l'état moderne, dans sa complexité – Machiavel

utilise le terme dans la pluralité de ses sens, *lo stato* étant alors à la fois la force matérielle et l'instance « *ordinata* » de la décision politique. C'est d'ailleurs lorsque *stato* est le sujet d'une action que cette fusion des sens apparaît le plus clairement : *lo stato* doit savoir « prendre des partis » et ne pas croire qu'il peut toujours être certain de la justesse de ses décisions (*Prince*, XXI, 24) ; « les états [doivent avoir] assez de nerf pour pouvoir tenir une armée en campagne » (XXIV, 6) ; ou bien, dans les *Discours*, II, 30, où Machiavel estime que, pour évaluer *la potenza d'uno stato forte* [« la puissance d'un état fort »], il faut envisager *come egli vive con li vicini suoi* [« comment il vit avec ses voisins »]. Tous ces exemples vont dans le sens d'une fusion de la politique et de la guerre ; *lo stato* est « un groupe d'hommes armés », munis d'une volonté politique, qui s'élabore et s'exprime dans des instances de gouvernement, réfléchissant aux effets de la force qu'ils utilisent ou peuvent utiliser. On retrouve le sens de la formule de Machiavel rétorquant au cardinal de Rouen que les Français *non si intend[ono] dello stato* [« ne comprennent rien à l'état »], précisément parce qu'ils ne considèrent pas les effets politiques de la mise en œuvre de leur force militaire. Cette présence massive du terme et la mise en évidence de la tension sémantique dont il est porteur nous ont conduits à traduire systématiquement *stato* par « état », sans majuscule – quitte à intriguer parfois le lecteur –, et nous estimons que le maintien de la polysémie des termes utilisés possède un intérêt plus grand que l'élucidation des sens par la traduction.

Dans la table ronde « Traduire les textes politiques », lors des Assises d'Arles en 2012, Marc de Launay rappelait que les traducteurs/trices de textes politiques fondamentaux du passé devaient choisir entre la volonté d'ancrer une langue dans un moment historique donné, dans un état de langue donné, et celle de donner aux mots la force des concepts. Pour notre part, nous avons choisi sciemment une démarche philologique et historique, en mettant en évidence dans nos traductions en général – et dans la 25^e du *Prince* en particulier ! – le lien que la langue entretient avec une période historique déterminée.